AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

EDITION DE LA STATION "MIDI-PYRENEES"
(ARIEGE, AVEYRON, HAUTE-GARONNE, GERS, LOT, HAUTES-PYRENEES, TARN, TARN-ET-GARONNE)
SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
Rue St-Jean prolongée - B. P. nº 20 - 31130 BALMA - (Tél. 83-81-55 - 83-82-55)

ABONNEMENT ANNUEL 50 F
S/Rég. recettes Dir. Dép. Agri. Hte-Gne
Rue St-Jean prolongée - BALMA
C.C.P. 8612-11 R TOULOUSE

- Bulletin technique Nº 87 (5ème envoi de 1977) - 16 Mars 1977

GRANDES CULTURES

COLZA

- Méligèthe :

Les conditions climatiques de la dernière quinzaine ont été très favorables au développement du colza ; aussi, dans la majorité des cas, le stade F 1 (premières fleurs ouvertes) est atteint. Les méligèthes présentes vont avoir tendance à s'installer sur les fleurs ouvertes pour consommer le pollen et négligeront, ce faisant, les boutons floraux moins avancés en végétation, limitant ainsi les dégâts possibles.

Dans ces conditions, le seuil d'intervention donné dans nos précédents bulletins doit donc être révisé en hausse et s'établira à 2 à 3 individus par inflorescence. Une surveillance régulière s'impose cependant, car le vent et les basses températures passagèrement enregistrées risquent de masquer les populations réellement existantes dans les parcelles. Il est donc conseillé d'effectuer ces contrôles durant les heures chaudes de la journée.

En cas de traitement, utiliser systématiquement les doses recommandées pour lutter contre les charançons, à savoir : phosalone à 1.200 g de m.a./ha.

En effet, dès l'apparition des premières fleurs, l'emploi d'insecticides non toxiques pour les abeilles est obligatoire.

- Charançon des siliques :

Les populations sont en croissance rapide, malgré des captures relativement faibles au piège, type cuvette jaune.

La présence d'un charançon par inflorescence principale peut être retenue comme seuil d'intervention dans les circonstances actuelles.

- Puceron cendré :

Quelques colonies commencent à s'installer dans les cultures, de préférence en bordure des champs. La phosalone à 1.200 g de m.a./ha, recommandée par ailleurs, demeure efficace.

P.1113

MAIS

- Traitements insecticides des sols :

Les traitements en plein, essentiellement à base de lindane, sont de plus en plus remplacés par la localisation de granulés insecticides dans le lit de germination des semences. Cette technique de traitement permet, en effet, d'envisager une défense plus efficace de la culture. Les différentes possibilités offertes sont résumées dans le tableau ci-après.

Matières actives	Spécialités commerciales		Taupins	Scutigerelles	Cicadelles	Oscinies	Doses m.a. g/ha	Observations
	Insecticide seul	Insecticide + fertilisant						
lindane	Nombreuses	Engane 15.20.15	3	0	0	0	1.500	Traitement en plein, 15 jours au moins avant semis.
carbofuran	Curater		3	2/3	2	3	600	En localisation
chlorméphos	Dotan	18.46.0	3	2/3	?	2/3	300	En localisation
chlorpyriphos	Dursban 5 G	Dursban 15.15.15 20.20.0 Gobal CP 4.15.0	2	2/3	0	1	500	En localisation Utiliser seulement sur parcelles peu ou
fonophos	Dyfonate 5 G	Heptax CP, Gobax CP 18.46.0	2/3	2/3	0	2	350	moyennement infestées en larves de taupins.
parathion	Nombreuses		2	2	0	1	500 à 800	- idem -
parathion + chlorfenvinphos	Birlame mixte		1/2	?	0	?	500 à 600	- idem -
phoxime	Volaton 5 Agridine 5 G	Gobal PM 4.15.0 Heptax PM, Gobax PM 18.46.0	2	2	0	1	600	- idem -
fonofos + lindane	Dyfonate L3G		2/3	?	?	?	200 + 100	- idem -

Légende : ? = manque de renseignements.
0 = efficacité nulle.
1 = efficacité faible.
2 = efficacité moyenne.
3 = efficacité bonne.

.../...

/ARBRES A FRUITS A NOYAU/

- Monilia du prunier, du cerisier et Gnomonia du cerisier :

Dans les vergers habituellement sensibles à ces maladies, appliquer dès à présent, si des pluies sont à craindre, l'un des produits suivants (dose exprimée en matière active à l'hl) : bénomyl : 30 g ; folpel : 100 g ; méthylthiophanate : 70 g ; mancozèbe : 160 g ; thirame : 200 g.

- Hoplocampe des prunes :

Uniquement sur les variétés à floraison précoce (japonaises en particulier), et seulement dans les vergers généralement attaqués, appliquer lorsque tous les pétales sont tombés un traitement avec l'un des produits suivants : (dose exprimée en matière active à l'hl) azinphos : 40 g (nombreuses spécialités) ; lindane : 20 g (nombreuses spécialités) ; malathion : 75 g (nombreuses spécialités) ; parathion éthyl : 20 g (nombreuses spécialités) ; parathion méthyl : 25 g (nombreuses spécialités) ; phosalone : 50 g (nombreuses spécialités).

/V I G N E/

- Excoriose :

Dans les vignes très contaminées et celles plus légèrement atteintes non traitées avant l'éclatement des bourgeons, une pulvérisation pourrait être placée au stade C-D (pointe verte, extrémité des feuilles visible) et au stade D-E (première feuille étalée) avec l'un des produits suivants : folpel : 150 g/hl ; dichlofluanide : 200 g/hl (Euparène) ; manèbe : 280 g/hl ; mancozèbe : 280 g/hl ; propinèbe : 280 g/hl ; ou encore l'une des associations : folpel + captafol (Mycodifol) ; folpel + mancozèbe (Mancofol).

/CULTURES LEGUMIERES/

- Noctuelle de l'artichaut :

Les éclosions d'oeufs déposés à l'automne dernier sont actuellement terminées. Les jeunes chenilles vivent actuellement en mineuses dans les nervures des feuilles. Elles pénètreront plus tard (lorsqu'elles mesureront environ 2 cm) dans la tige où il sera alors impossible de les atteindre.

Dans les plantations où cet insecte sévit, il faudrait intervenir dès réception en appliquant un produit à base de mévinphos à la dose de 50 g de m.a./hl d'eau en mouillant copieusement.

Ce traitement sera éventuellement efficace contre les pucerons parfois observés.

- Teigne du poireau :

La reprise d'activité de cet insecte a été particulièrement précoce cette année et de très nombreuses pontes déposées depuis un mois ont déjà éclos. Dans les cultures situées dans les secteurs maraîchers, une première application devrait être effectuée dès à présent. Choisir parmi l'un des produits ci-après (dose exprimée en matière active à l'hl) : azinphos : 40 g ; Bacillus thuringiensis : dose selon spécialité (Dipel, Bactospéine) ; carbaryl : 75 g (nombreuses spécialités) ; chlorfenvinphos : 40 g (nombreuses spécialités) ; malathion : 75 g (nombreuses spécialités) ; méthidathion : 30 g (Ultracide) ; parathion éthyl : 25 g ; parathion méthyl : 40 g ; phosalone : 60 g ; tétrachlorvinphos : 150 g (Gardona).

Ces mêmes produits sont à utiliser, par trempage, lors du repiquage.

- Rouille de l'ail et du poireau :

Dès à présent, la protection contre cette maladie doit être envisagée par l'application de l'un des produits suivants (dose exprimée en matière active à l'hl) : mancozèbe : 240 g ; manèbe : 160 g ; propinèbe : 210 g.

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie, Chef de la Circonscription phytosanitaire "MIDI-PYRENEES",

J. TOUZEAU

Imprimé à la Station d'Avertissements Agricoles de "MIDI-PYRENEES".

Le Directeur-Gérant : P. JOURNET.

C.P.P.A.P. - N° 532 A.D.

P 114

/ARBRES A FRUITS A PEPINS/

- Tavelures du poirier et du pommier :

La période des fortes projections d'ascospores (germes hivernant dans les feuilles mortes) est maintenant commencée alors que la végétation des arbres demeure toujours très active pour la saison.

Un nouveau traitement général est à mettre en place dès réception, en utilisant l'un des fongicides de synthèse homologués contre ces maladies : (dose exprimée en matière active à l'hl) bénomyl : 30 g (Benlate) ; captafol : 100g(Difosan ; Orthodifolatan) ; captane : 150 g (nombreuses spécialités) ; carbatène : 200g(Trioneb) ; carbendazime : 30 g (Bavistine) ; dichlone : 50 g (Sépiclone) ; dithianon : 50 g (Delan) ; doguadine : 70 g (Dodinal ; Melprex) ; folpel : 100 g (nombreuses spécialités) ; mancozèbe : 160 g (Dithane M.45 ; Sandozèbe) ; manèbe : 160 g (nombreuses spécialités) ; méthylthiophanate : 70 g (Pelt 44) ; oxyquinoléate de cuivre : 80 g (Quinolate 20) ; propinèbe : 200 g (Antracol) ; soufre micronisé : 600 g de S (max.) (nombreuses spécialités) ; thirame : 200g(nombreuses spécialités) ; tolyfluanide : 75 g (Méthyleuparène) ; zinèbe : 200 g (nombreuses spécialités) ; zirame : 180 g (nombreuses spécialités).

Nous rappelons que la plupart de ces fongicides assurent encore une excellente protection lorsqu'ils sont appliqués dans les 36 heures qui suivent le début d'une chute de pluie contaminatrice ("traitements stop"). Actuellement, on estime, compte tenu des conditions climatiques, qu'une contamination peut se produire si le feuillage reste mouillé 16 à 18 heures au minimum. Le bénomyl, le carbendazime et le méthylthiophanate sont encore très actifs quand ils sont employés trois jours après le début de la pluie. Toutefois, préférer le dernier cité dans le cas des variétés sensibles à la rugosité (russeting).

En outre, nous signalons que les premières taches sont déjà apparues sur les poiriers non traités porteurs de pustules des rameaux et que d'autres taches se manifesteront aux alentours des 23-25 mars, à la fois sur les poiriers et les pommiers.

- Oïdium du pommier :

Le champignon trouve actuellement des conditions favorables à son développement. Ajouter un anti-oïdium à la bouillie destinée à combattre la tavelure : (dose exprimée en matière active à l'hl) bénomyl : 30 g (Benlate) ; binapacryl : 50 g (Ambox) ; chinométhionate : 7,5 g (Morestan) ; dinocap : 25 g (nombreuses spécialités) ; méthylthiophanate : 70 g (Pelt) ; pyrazophos : 30 g (Afugan) ; soufre (micronisé) : 600 g de S (max.) (nombreuses spécialités) ; soufre (trituré, ventilé, sublimé) : en poudrage (nombreuses spécialités) ; triforine : 33,3 g (Saprol).

Dans le cas de présence nombreuse d'araignées rouges, on pourra préférer soit du dinocap à 25 g de m.a./hl, soit du chinométhionate à 7,5 g de m.a./hl, freinateurs des acariens, ou encore du binapacryl à 50 g de m.a./hl.

- Pucerons du pommier :

Les premiers symptômes d'enroulement des feuilles provoqués par le puceron cendré s'observent dans les situations les plus chaudes.

Examiner les arbres et, si l'on remarque 2 % ou plus de bouquets floraux ou de rosettes de feuilles porteurs de ce puceron, intervenir dès à présent et, de toutes façons, avant le début de la floraison en utilisant, de préférence parmi les produits homologués ou en autorisation provisoire de vente, un produit à base de pirimicarbe à 37,5 g de m.a./hl (Pirimor) très peu toxique pour les auxiliaires particulièrement nombreux cette année (coccinelles notamment).

Si des chenilles sont également présentes, utiliser alors un produit à la fois efficace contre les chenilles et les pucerons, comme par exemple : phosalone (Azophène, Dynalone, Zolone) à 60 g de m.a./hl ; méthidathion (Ultracide) à 30 g de m.a./hl ; azinphos (nombreuses spécialités) à 40 g de m.a./hl.

Pour les quelques vergers envahis par les chenilles d'Adoxophyes reticulana (Capua ou tordeuse de la pelure), choisir entre les deux derniers produits nommés.

.../...